



Le mot du dg

Les enjeux de la MRC des Pays-d'en-Haut pour 2011

Après 25 ans d'existence, la MRC des Pays-d'en-Haut travaille actuellement à l'élaboration d'un premier énoncé de vision stratégique.

Cette démarche est l'un des premiers jalons de réflexion sur son avenir à moyen et à long terme

et est basée sur son expérience. Une telle démarche comprend trois éléments : l'analyse des constats, la détermination des enjeux et des objectifs et l'élaboration d'un énoncé de vision stratégique en vue de son adoption.

Dans le cadre de la rédaction de cet énoncé, les dimensions « environnement et aménagement du territoire », « social et culture », « économique » et « gouvernance » seront analysées afin de dresser un portrait exact et de définir les buts que la MRC et ses citoyens veulent atteindre, pour maintenir une qualité de vie exceptionnelle qui fait l'envie de bien d'autres communautés.

Le CLD collabore étroitement à cette démarche et il est particulièrement sensible à la dimension « économique ».

Sans vous faire la nomenclature complète des constats qui touchent davantage la dimension économique, je vous en cite quelques-uns sur lesquels nous devons nous questionner afin de définir les grands enjeux.

CONSTATS :

- Entre 2001 et 2008, la proportion des résidents des Pays-d'en-Haut qui occupent un emploi dans notre MRC a diminué, passant de 51,6 % à 45,8 %. Malgré une croissance importante de la population lors des 20 dernières années (de 1986 à 2006) de près de 100 %, le nombre d'emplois disponibles dans la MRC des Pays-d'en-Haut n'a pas suivi cette même croissance. En plus, les problèmes liés au transport vers des lieux de travail plus au sud s'accroissent.

- Malgré une légère diversification de notre économie au cours des cinq dernières années, près de 80 % des entreprises œuvrent toujours dans le secteur tertiaire.
- Les emplois qui gravitent autour du secteur touristique sont habituellement saisonniers et les rémunérations sont basses à moyennes. 20 % des emplois dans la MRC étaient, en 2006, à temps partiel (17 % pour la région des Laurentides et le Québec). Par contre, la valeur moyenne des propriétés est élevée (232 197 \$ en 2006 vs 182 399 \$ pour le Québec) et le coût de la vie est comparable, sinon plus élevé, à la moyenne des autres MRC des Laurentides. Le revenu personnel et disponible moyen par habitant de la MRC des Pays-d'en-Haut est le plus élevé de toutes les MRC des Laurentides.
- 90 % des entreprises ont moins de 20 employés. 59 % d'entre elles ont de 1 à 4 employés. 22,6 % des travailleurs de la MRC des Pays-d'en-Haut sont des travailleurs autonomes (vs 13,4 % pour la région des Laurentides et 11,3 % pour le Québec).
- Le nombre de commerces de biens courants de grande surface a augmenté au cours des cinq à dix dernières années exclusivement à l'extérieur de la MRC.
- Les espaces dédiés aux PME manufacturières sont restreints et peu disponibles dans notre MRC.

Ce résumé incomplet des constats nous amène à nous questionner sur notre développement pour les prochaines années. Suite aux consultations publiques qui suivront la rédaction de la vision stratégique des Pays-d'en-Haut, nous serons en mesure de définir les grands enjeux auxquels notre CLD s'investira dès 2011.

Stéphane Lalonde, MBA
Directeur général



Notre mission est de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux dans une démarche commune tournée vers l'action, favoriser le développement de l'économie et créer des emplois sur notre territoire dans le cadre d'un partenariat entre le gouvernement et la communauté locale.

1014, rue Valiquette, Sainte-Adèle (Québec) J8B 2M3

Téléphone : 450 229-6637 Courriel : info@cldpdh.org • Site Internet : www.lespaysdenhaut.com

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DES PAYS-D'EN-HAUT

La forme d'investissement du Fonds de développement des activités économiques des Pays-d'en-Haut auprès des entreprises et des gestionnaires de projets est une contribution non remboursable (subvention) d'un montant maximal de 10 000 \$.

Critères d'admissibilité

- Implantation d'une nouvelle entreprise sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut, acquisition d'une entreprise dans le cadre du volet relève, services dédiés directement aux entreprises de la MRC des Pays-d'en-Haut dont l'apport est majeur et structurant en termes de création ou de maintien d'emplois et d'investissements.
- Être une entreprise québécoise légalement constituée dont l'activité principale et le siège social sont localisés sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut.
- Une mise de fonds provenant des promoteurs est obligatoire.
- Œuvrer dans les secteurs d'activités primaire, secondaire, tertiaire moteur et tertiaire structurant privilégiés.
- Être un projet ou une entreprise ne pouvant se qualifier à d'autres contributions non remboursables par le biais de fonds administrés par CLD ou la MRC des Pays-d'en-Haut.

Critères d'investissement

- Les promoteurs doivent démontrer une connaissance et une expérience pertinentes, des connaissances et des aptitudes en gestion ainsi qu'une philosophie d'ouverture d'esprit envers les travailleurs.
- Le plan d'affaires doit démontrer un caractère de permanence de rentabilité.
- L'entreprise ne doit pas exercer des activités visant uniquement la sous-traitance ou la privatisation des opérations ou de certaines opérations.
- L'intervention financière doit s'inscrire dans les priorités de développement identifiées par le CLD et doivent respecter les normes et règlements convenus.
- Les aides financières combinées provenant des gouvernements du Québec, du Canada et du CLD ne pourront excéder 50 % des coûts totaux d'un projet pour les entreprises à but lucratif et 80 % dans les autres cas (organisme sans but lucratif et coopérative).

L'entreprise doit demeurer sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut pour une période d'au moins 36 mois, à partir du déboursement des sommes, sinon elle doit rembourser en totalité la contribution au CLD.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Stéphane Lalande, MBA, directeur général

Téléphone : 450 229-6637, poste 107

slalande@cldpdh.org

www.lespaysdenhaut.com

ACCREDITATION EMPLOYEUR DE CHOIX

Depuis un an, Emploi-Québec par l'intermédiaire du Centre local d'emploi de Sainte-Adèle, souligne par l'accréditation « Employeur de choix » les efforts des entreprises qui se démarquent par de saines pratiques de gestion des ressources humaines afin de motiver et de mobiliser leur personnel.

Cette initiative a été prise dans le but d'encourager les entreprises de la MRC à poursuivre leurs efforts sur le plan de la bonne gestion des ressources humaines pour, entre autres, attirer et retenir la main-d'œuvre et ainsi permettre aux entreprises de notre MRC de demeurer compétitives. Cette démarche a aussi pour but de reconnaître les efforts faits à ce niveau par ces mêmes entreprises.

Un « Employeur de choix » se distingue par une saine gestion de ses ressources humaines, en regard des aspects suivants : recrutement structuré, accueil et intégration, supervision, coaching et formation du personnel, conditions de travail avantageuses, reconnaissance et satisfaction des employés.

À ce jour, douze entreprises de notre MRC ont été reconnues « Employeur de choix », dont :

- Au Pays des Merveilles
- CPE de La Vallée
- CPE la Barbouille
- Coopérative de solidarité en aide domestique Marteau et Plumeau
- Glissades des Pays-d'en-Haut inc.
- Journal Accès
- Marché au Chalet inc. Famille Jasmin
- Marcil, centre de rénovation
- Plomberie Quevillon
- Rona Riopel
- Rôtisserie St-Hubert de Piedmont
- Ville de Saint-Sauveur.

Plusieurs autres ont déjà entamé des démarches dans ce sens.

Pour réaliser ce projet, le Centre local d'emploi de Sainte-Adèle s'est associé avec le Carrefour Jeunesse Emploi des Pays-d'en-Haut, la Chambre de commerce et de tourisme de la Vallée de Saint-Sauveur, la Chambre de commerce de Sainte-Adèle, le CLD des Pays-d'en-Haut, le Journal La Vallée Pays-d'en-Haut et la SADC des Laurentides.

Pour vous inscrire à cette démarche, communiquez avec M. Marcel Lachaine du Centre local d'emploi de Sainte-Adèle au 450 229-6560, poste 305.



Calendrier économique

Quelques dates pour 2011

- **25 et 26 janvier** Hygiène et salubrité alimentaires, certification par le MAPAC
- **16 février** Comment réaliser une étude de marché par soi-même?, par Laurentides International
- **28 février et 1^{er} mars** Hygiène et salubrité alimentaires, certification par le MAPAC

DATE IMPORTANTE À INSCRIRE À VOTRE AGENDA :

19 avril prochain

AGA et souper entrepreneurial du CLD des Pays-d'en-Haut



*En cette période de réjouissances
les membres de l'équipe du CLD des Pays-d'en-Haut
unissent leurs voix pour vous souhaiter
un Noël rempli de bonheur et de sérénité.
Que l'année 2011 vous apporte
Joie, Paix et Prospérité!*

Quelques liens utiles

HAUSSE DE LA TVQ – 1^{ER} JANVIER 2011

Le 1^{er} janvier 2011, le taux de la taxe de vente du Québec (TVQ) passera de 7,5 % à 8,5 %. Le taux de 8,5 % s'appliquera aux fournitures taxables pour lesquelles la TVQ deviendra payable à compter du 1^{er} janvier 2011. Il est à noter que le taux passera de 8,5 % à 9,5 % à compter du 1^{er} janvier 2012.

Les règles permettant de déterminer le moment où s'appliquera la TVQ au taux de 8,5 % varient selon la nature du bien ou du service fourni ou selon le type de fourniture effectuée.

Précisions

MÉDIAS SOCIAUX

Les médias sociaux, une forme de dialogue d'égal à égal, gagnent en popularité, surtout auprès des entreprises qui sont en quête d'un auditoire encore plus vaste. Le fait de connaître les « pour » et les « contre » du réseautage social favorisera l'utilisation la plus efficace de ces outils pour votre entreprise.

Médias sociaux

NOUVELLES NORMES COMPTABLES

À compter de janvier 2011, les sociétés canadiennes devront choisir entre deux catégories de normes pour la présentation de leurs états financiers. Les sociétés publiques devront utiliser la norme IFRS (normes internationales) dans le but d'uniformiser la présentation des états financiers pour les rendre comparables à la présentation des états financiers des autres pays, exception faite des États-Unis. Les sociétés privées pourront faire un choix.

Normes 2011

AIDE AUX ENTREPRENEURS PROGRAMME DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS

Les placements effectués par des immigrants investisseurs produisent des revenus dont votre entreprise peut bénéficier grâce à ce programme administré par la filiale, IQ Immigrants Investisseurs inc., en partenariat avec des intermédiaires financiers. Formule originale et très avantageuse, ce produit utilise des sommes venues d'ailleurs pour investir dans des entreprises d'ici, sous forme d'une **contribution non remboursable**.

Programme des immigrants investisseurs

AUBERGE LE CLAIR MATIN

Hébergement

Propriétaires : Chantal Bohémier et Gaétan Piché

Activité : Gîte touristique

Nombre d'employés : 2

Coordonnées : 3011, rue Beaudry, Sainte-Adèle
Téléphone : 450 229-6817 ou 450 821-1136
www.leclairmatin.com

L'Auberge Le Clair Matin est située sur un terrain boisé de quatre acres en bordure de la Rivière du Nord et à moins de 450 mètres du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord.

Construite en 1920, cette demeure a notamment été la propriété de M^{re} Georges Gauthier, archevêque de Montréal, décédé en 1940. Depuis, elle a été acquise par plusieurs propriétaires qui, au fil des ans et des rénovations, ont su en préserver les richesses architecturales. Cela a ainsi permis aux propriétaires actuels d'offrir, depuis 2007, un gîte exceptionnel avec cinq chambres grand confort, une chapelle et une salle de réception pour les mariages ou autres événements.

À proximité de toutes les activités et les services qui ont fait la renommée des Pays-d'en-Haut, l'auberge a accueilli cet été l'équipe de l'émission La Petite Séduction. Il est d'ailleurs possible de visiter sur place un sentier spécialement aménagé et d'admirer, entre autres, le jardin, l'avion ainsi que la radio qui ont servi au tournage.



ÉCOLAST

Meubles écologiques

Propriétaire : Carole Last

Activité : Fabrication de meubles et service de formation

Nombre d'employés : 1

Coordonnées : 2685, rue Rolland, Sainte-Adèle
Téléphone : 450 229-6641 ou 514 880-6641
www.ecolast.ca

L'École de Carole, située dans le Parc d'affaires la Rolland, est un lieu d'enseignement où l'on apprend à transformer le carton pour en faire des meubles. La technique est simple et le résultat, spectaculaire. Bien qu'en apparence le carton n'ait pas la noblesse du bois, il est possible d'en faire un matériau robuste qui peut supporter de lourdes charges.

Cette nouvelle technique écologique utilise du carton recyclé et ne nécessite aucune prédisposition en ébénisterie ou en utilisation d'outils.

L'horaire des cours pour 2011 sera bientôt diffusé via le site Internet de l'entreprise. Tout le matériel nécessaire est fourni.



LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE SANTÉ

de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Présidente : Lisiane Monette

Activité : Santé

Nombre d'employés : 3

Coordonnées : 25, rue des Pins, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Téléphone : 450 228-3100
www.macoopsantesme.org

Née du désir des gens du milieu de rendre accessible une offre de service de santé pour leur mieux-être et celui de la communauté, la coopérative a ouvert ses portes en septembre 2009. Elle offre sous un même toit une clinique médicale et une pharmacie.



Depuis, la clinique dispense des services de santé préventifs et curatifs de première ligne à la population de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ainsi qu'à celle des villes environnantes. Elle permet à toute personne d'avoir accès aux services de santé assurés sans égard à son statut ou à sa capacité

de payer. Au cours de la dernière année, il y a eu plus de 3 000 consultations, ces patients (membres et non membres) ont été soignés par les trois omnipraticiens et le gynécologue attachés à la clinique; il faut également souligner les nombreuses visites faites auprès des huit autres professionnels de la santé exerçant à la clinique.

LES MINIBUS TOURISTIQUES DES PAYS D'EN-HAUT

Tourisme

Propriétaire : Jean-Hugues Mousseau

Activité : Service touristique

Nombre d'employés : 6

Coordonnées : Saint-Sauveur
Téléphone : 450 227-6664
www.tourisme-laurentides.ca

Cette entreprise de Saint-Sauveur offre des forfaits touristiques clés en mains aux touristes, villégiateurs ainsi qu'aux résidents permanents de notre région.

Elle a acquis très rapidement une réputation d'excellence en se spécialisant dans le transport touristique de luxe et dans la création et la promotion de circuits touristiques historiques, culturels et sportifs, regroupés selon les saisons. Grâce à un programme de formation continue, les chauffeurs et guides touristiques sont hautement qualifiés et attentionnés.

Durant la saison hivernale, l'entreprise offrira plusieurs circuits, dont ceux de randonnées en motoneige ou en traîneau à chiens, de pêche sur glace et découverte de la forêt, de nuitée en forêt, de soirée nocturne en raquettes et de promenades en carriole ou à dos de cheval.

